

*Initiatives ministérielles*

gouvernement qui impose une loi de retour au travail au lieu de négocier l'équité salariale.

La disparité salariale entre hommes et femmes s'est établie il y a très très longtemps. Elle est fondée sur des hypothèses, je dis bien hypothèses, voulant que les femmes n'aient pas de personnes à charge, qu'elles soient à la charge de quelqu'un d'autre et qu'elles soient inférieures aux hommes.

Nous savons que cela n'a jamais vraiment été le cas, encore moins aujourd'hui. Ce sont là pourtant les hypothèses que le gouvernement se trouve à confirmer lorsqu'il veut absolument donner aux femmes un salaire inférieur pour des tâches qui exigent les mêmes compétences, qui se font dans des conditions tout aussi difficiles et qui comportent les mêmes responsabilités que des tâches exécutées habituellement par des hommes.

D'après une évaluation faite au sujet de milliers d'emplois dans la fonction publique, les infirmières-hygiénistes, qui sont pour la plupart des femmes, gagnent bien moins que les préposés aux pesticides, qui sont pour la plupart des hommes; les bibliothécaires en chef, qui sont pour la plupart des femmes, gagnent 6 000 \$ de moins que les autres gestionnaires du gouvernement; les commis au traitement, qui sont aussi pour la plupart des femmes, gagnent des milliers de dollars de moins que les manoeuvres.

Depuis 1978, il est illégal au Canada de payer un salaire différent pour des tâches de valeur égale. Depuis dix ans, la Commission canadienne des droits de la personne reçoit des plaintes contre le gouvernement fédéral au sujet de l'équité salariale. Ces plaintes ont commencé sous les libéraux et se sont poursuivies sous les conservateurs. On peut attendre des années pour faire entendre une plainte.

Vu le grand nombre de plaintes qu'elle reçoit au sujet de l'équité salariale, la Commission canadienne des droits de la personne n'est pas équipée pour rendre des décisions dans tous les cas et les faire appliquer. Elle a quelque 68 000 plaintes de ce genre à entendre contre le gouvernement fédéral, 68 000.

L'Alliance de la Fonction publique du Canada est un syndicat qui représente beaucoup de femmes faiblement rémunérées qui travaillent à titre de commis et de secrétaires dans la fonction publique.

En 1985, les treize syndicats de la fonction publique se sont entendus pour travailler avec la direction en vue d'atteindre l'équité salariale. Quelque 4 300 employés ont rempli des questionnaires longs et détaillés, mais en 1990, l'Alliance s'est retirée de l'étude quinquennale patronale-syndicale sur l'équité salariale, parce que le gouvernement restait inébranlable.

Les commis du gouvernement fédéral gagnent entre 16 500 \$ et 40 000 \$ par année. La plupart d'entre eux gagnent entre 19 000 \$ et 26 000 \$ par année. C'est de ceux-là que nous parlons. Le président du Conseil du Trésor a déclaré que les employés de la fonction publique doivent accepter de n'avoir aucune augmentation de salaire, même après avoir accepté pendant des années des augmentations inférieures à celles des autres travailleurs du Canada et, en fait, inférieures au taux d'inflation au pays. Il persiste à dire que nous vivons au-dessus de nos moyens. Je me demande de quels moyens il parle. Les commis, des femmes en majorité, gagnent entre 19 000 \$ et 26 000 \$ par année. Un employé d'hôpital du gouvernement fédéral, un autre ghetto professionnel où les femmes sont plus nombreuses, gagne environ 18 000 \$ par année.

Je me demande si le ministre a déjà essayé d'élever seul une famille avec un salaire brut de 18 000 \$ par année. Le salaire et les avantages du ministre ont augmenté de 15 000 \$ par année, depuis l'an dernier. La hausse de son revenu correspond à peu de choses près au salaire total de certaines de ces employées à qui il demande de se passer d'augmentation.

Est-ce juste? Est-ce équitable? Les fonctionnaires occupant des postes supérieurs, ceux qui gagnent 80 000 \$, 100 000 \$ ou même 120 000 \$ par année, ont obtenu une augmentation de 4,2 p. 100, alors qu'un chef de famille monoparentale qui gagne 19 000 \$ par année aura droit à une augmentation 0 p. 100. Compte tenu de l'inflation, cette personne gagne de moins en moins chaque année.

Monsieur le Président, j'ai lu dernièrement un article de presse au sujet d'une commis de la fonction publique, une mère seule, qui doit aller chaque fin de mois à la banque d'alimentation pour arriver à nourrir sa famille.

Il me semble que ce sont le gouvernement et ses amis qui vivent au-dessus de nos moyens, et certainement pas les petits salariés du secteur public.

En fait, les petits salariés de la fonction publique n'ont pas les moyens de vivre au-dessus de leurs moyens. Pourquoi alors le gouvernement ne réduit-il pas les salaires des hauts fonctionnaires plutôt que de miner ceux des travailleurs à faible et à moyen revenus et de leurs familles.

La conception que le gouvernement se fait de l'équité salariale est pour le moins étrange. On donne aux femmes un quart de ce qu'on leur doit pour le travail accompli et pour avoir été sous-payées par rapport aux hommes. De plus, ces femmes doivent maintenant payer plus d'impôts sur ce revenu que ce que leurs homologues masculins ont payé les années précédentes. Les rajuste-